



Sgen-CFDT des Pays de Loire
9, place de la Gare de l'Etat, case postale n°9
44276 Nantes Cedex 2
Téléphone : 02 51 83 29 30 Fax 02 51 83 29 31
sgen@cfdtnantes.org
<http://www.sgencfdtnantes.org>

Nantes, le 5 novembre 2011

à

Monsieur le Préfet de la Loire-Atlantique

Objet : Suite de l'audience du 2 octobre 2010

Monsieur le Préfet,

Suite à la demande d'audience que nous avons formulée, les associations de parents d'enfants handicapés, le collectif44.hse, la FCPE, l'APEL, l'UPECSF, l'UNCEVS les organisations syndicales FSU, UNSA, STEP/CFDT et SGEN/CFDT ont été reçues à la préfecture par M. Joram, Sous-Préfet. Nos organisations et associations vous ont interrogé à cette occasion sur l'insuffisance des moyens d'accompagnement dont dispose l'éducation nationale en Loire-Atlantique et sur le non respect des obligations de l'état en ce qui concerne la scolarisation des enfants porteurs de handicap. Elles ont dénoncé le fait que les personnels chargés de cet accompagnement étaient encore dans l'attente de la signature de leur contrat de travail et de leur salaire, plus d'un mois après la rentrée.

A ce jour, la situation n'a pas évolué et de nombreux enfants n'ont toujours pas l'accompagnement prévu par la préconisation MDPH. Des personnels sont toujours dans l'attente de leur contrat et de leur salaire. Nos organisations et associations n'ont toujours rien reçu et attendent de votre part les réponses aux demandes que Monsieur le Sous-Préfet s'était engagé à vous transmettre.

Veuillez croire, Monsieur le Préfet, à notre attachement au Service Public d'Éducation.

Pour les associations et organisations
Le secrétaire départemental du Sgen-CFDT 1^{er} degré
Claude LABOUR

